



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 14 **JUIL** 2023

N° 006538 /ANAC/DG

**NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES COMPAGNIES AERIENNES  
ET DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES EXERCANT SUR L'AEROPORT  
INTERNATIONAL FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN**

-----

**Objet :** Suspension de l'opérationnalisation de la coordination des créneaux horaires sur l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

En référence à la note d'information N°002683/ANAC/DG du 31 mars 2023, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) a décidé de suspendre l'opérationnalisation de la coordination des créneaux horaires sur l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, prévue entrer en vigueur à partir de la saison IATA Hiver 2023.

En attendant la finalisation des refontes réglementaires et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, j'invite les compagnies aériennes à soumettre à l'approbation de la Direction Générale de l'ANAC, leurs programmes horaires prévisionnels pour la Saison Hiver 2023.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre collaboration habituelles.



Le Directeur Général

**Sinaly SILUE**